

RESIDENCE CRISTALLINES- ARCHIPEL

LETTRE CIRCULAIRE N° 84 du 6 Mai 2017

Madame, Monsieur,

Notre Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 15 Avril 2017 et nous tenons à remercier les 95 copropriétaires présents ou représentés, qui unanimement, nous ont renouvelé leur confiance. Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouveaux membres représentant Archipel 1 et Archipel 2 ; dorénavant, votre Conseil Syndical est composé de 8 membres et François PASTOR a été, unanimement, reconduit au poste de Président.

<i>BERINGER J. Michel</i>	<i>CRISTALLINES Villa 70</i>
<i>HERVOUET J. Marc</i>	<i>ARCHIPEL 2 Appt. 21</i>
<i>ITIER Robert</i>	<i>CRISTALLINES Villa 49</i>
<i>NICOLAS Véronique</i>	<i>ARCHIPEL 2</i>
<i>PASTOR François</i>	<i>CRISTALLINES Villa 67</i>
<i>SERRE Frédéric</i>	<i>ARCHIPEL 1 A2</i>
<i>TAVERNIER Guy</i>	<i>CRISTALLINES Villa 80</i>
<i>VANDENKOORNHUYSE Olivier</i>	<i>ARCHIPEL 1</i>

Néanmoins, nous continuons à déplorer le nombre impressionnant de copropriétaires qui ne daignent pas s'exprimer pour la gestion de leur résidence. Si comme moi, vous consultez la liste exhaustive des absents non représentés, vous pourrez constater que depuis plusieurs années, nous retrouvons les mêmes.

Selon que l'on soit optimiste ou pessimiste, soit ils sont complètement d'accord avec la gestion de leur copropriété, soit, ils s'en désintéressent totalement.

Autre constat, plutôt irritant pour les bénévoles qui s'investissent sans compter leur temps dans cette gestion : il est dommage que celles et ceux qui devraient le plus se manifester car ils sont les plus concernés, je veux parler des résidents permanents et semi-permanents qui, plusieurs mois par an, voire la totalité de l'année, bénéficient des services et structures de la résidence et ne prennent même pas la peine de transmettre leur mandat.

Qu'ils sachent, comme tous les autres abstentionnistes, que si leur nombre augmente encore, ***nous serons obligés de reconvoquer une nouvelle A.G. à nos frais exclusifs car non inclus dans notre Contrat de Syndic*** et ils seront responsables de ces frais supplémentaires que devra supporter l'ensemble des copropriétaires.

Dans les semaines qui viennent, l'ensemble des copropriétaires sera consulté afin de déterminer si la date retenue, à savoir le Samedi avant Pâques, doit être retenue ou si nous devons nous orienter vers une Assemblée Générale pendant les vacances estivales.

Un questionnaire va vous être adressé en même temps que votre appel de fonds de Septembre et le chiffrage du coût d'une Assemblée Générale supplémentaire et nous espérons que vous serez nombreux à y répondre.

D'ores et déjà, vous pouvez prendre connaissance de cette enquête en vous rendant à la page <http://crystallines-archipel.wifeo.com/etudes-du-conseil-syndical-exercice-2017.php> du site internet de notre Résidence.

Nous restons, comme toujours, à votre disposition pour des renseignements complémentaires et nous espérons des retours pour juger de l'intérêt que vous portez à la gestion de votre copropriété.

Très cordialement.

Pour le Conseil Syndical,

Le Président,

François PASTOR